

Procès verbal

Le mardi 14 janvier 2025 à 14 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 11 janvier 2025, s'est réunie sous la présidence de Michel MOULIN.

Secrétaire de la séance : Josiane ALLAIN

Présents : Michel MOULIN, René ROUSSILHE, Josiane ALLAIN, Magali GIORNI

Représentés :

Absents et excusés : Jean-Pierre DAUSSET, Marina SEGOND, Sylvain TELLIER, Laurent LEGUAY

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 décembre 2024
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance
- 3) Plan de financement travaux de rénovation Salles des Associations
- 4) Questions diverses

Délibération du conseil :

Demande de subventions de l'État pour le projet de rénovations de Salles des Associations (N° DE_001_2025)

Le Conseil Municipal convoqué le 11 janvier 2025 à 9 heures n'a pu délibérer faute de quorum. Une nouvelle convocation a été proposée le 14 janvier 2025 à 14h.

L'article L.2121-17 du CGCT précise que le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Objet : Demande de subventions de l'État pour le projet de Rénovation des Salles des Associations.

Monsieur le Maire présente le projet de Rénovation des Salles des Associations. Il consiste en la rénovation énergétique des deux salles des Associations par le remplacement des menuiseries et l'installation de climatisations réversibles, travaux de réfections des murs et isolation par la pose de faux plafonds, sécurisation de la cage d'escalier.

Cette rénovation est destinée à pouvoir accueillir les associations locales dans des conditions de salubrité et de sécurité. Elle répond à une demande forte de la population, afin de pérenniser des rendez-vous hebdomadaires, (club de tricot, yoga). Le tissu associatif étant en plein essor dans la commune (Laval-de-Cère en culture, Club de pétanque, Mokcha Yoga, Au cocon dorée, la Diane TLC, SOS Détente). Un club des aînés devrait bientôt être créé.

Les salles seront mises à disposition de toutes les associations de la commune, afin de développer les activités et encourager le lien social intergénérationnel

Monsieur le Maire expose que le projet de Rénovation des Salles des Associations au 61, Route des Écoles, dont le coût prévisionnel est estimé à 39 982,88 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics		
État (DETR-DSIL-FV)	11 994,86	30 %
Région		
Département		
Cauvaldor	11 994,86	30 %
Auto-financement		
Fonds propres	15 993,16	40 %
Emprunt		
Total HT	39 982,88	100 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 1^{ER} juillet 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 15 décembre 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 39 982,88 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention de l'État et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

S'engage à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le montant de subventions sollicité et le montant qui pourrait être attribué, à condition que ce montant ne soit pas supérieur à 1200,00 € HT.

Autorise le maire à engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous documents afférents.

Délibération : adoptée

Michel MOULIN
Président de séance



Josiane ALLAIN
Secrétaire de séance

